#### MAIRIE DE DAMBENOIS

#### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2011**

Tous les conseillers municipaux étaient présents, sauf

Absents excusés : Philippe ARMBRUSTER donne procuration à Luc SOMMER, Cathy MONNIN donne procuration à Séverine BESTEIRO

Absents: Romain PEGEOT – Emmanuelle SILARBI – Serge VOLLMER

Secrétaire de séance : Laurent JOLIVET

#### **DELIBERATIONS:**

#### 1 - COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2010 :

Bernard NUSSBAUMER, Adjoint aux Finances présente le compte administratif de l'année 2010. Monsieur le Maire se retire au moment de l'approbation. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2010 ainsi que le compte de gestion dressé par le receveur municipal faisant apparaître les résultats suivants :

#### **Section de fonctionnement :**

Dépenses : 371 746,75 Recettes : 425 960,19 Excédent reporté 2009 : 157 586,51

Excédent de clôture : 211 799,95 €

#### **Section d'investissement :**

 Dépenses :
 73 596,07

 Recettes :
 144 835,28

 Déficit reporté 2009 :
 55 421,97

Excédent de clôture : 15 817,24 €

Solde final excédentaire : 227 617,19 €

#### 2 - AFFECTATION DU RESULTAT 2010:

Le Maire rappelle que le compte administratif de l'exercice 2010 présente un résultat de fonctionnement excédentaire de **211** 799,95 €, qu'il propose d'affecter en totalité à l'article 002 (excédent de fonctionnement reporté) de la section de fonctionnement et un résultat d'investissement excédentaire de **15** 817,24 € qu'il propose d'affecter en

totalité à l'article 001 (solde d'exécution d'investissement reporté) de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

# 3 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) POUR L'INFORMATISATION DE L'ECOLE :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'informatisation de l'école intercommunale. Notre Commune envisage l'achat de 4 PC portables avec connexions, accès Internet, 1 imprimante laser couleur et une armoire de chargement et de sécurisation pour un montant estimé à 4756,99 € HT.

L'informatisation de l'école peut bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2011 (DETR). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- se prononce sur le plan de financement suivant :
  - . ETAT (DETR) : 1000,00 €
  - . Fonds propres : 3756,99 €
- autorise le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires au financement de cet équipement.

La dépense sera inscrite au budget primitif 2011.

# **INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES:**

## Remplacement de la porte du garage de l'atelier municipal :

Le mécanisme de la porte basculante de l'atelier municipal est devenu trop dangereux, par conséquent il est urgent de remplacer la porte existante. Après consultation de plusieurs fournisseurs, la commande a été passée auprès des Fermetures JEANNIN pour un montant de 3235,14 € HT (porte avec une hauteur baie et passage sur mesure et modification du seuil).

# Participation des communes à Agence d'Urbanisme :

Les modalités de participation des communes au programme de travail doivent évoluer en 2011 (décision du CA courant février). Il s'agit de faire évoluer un système un peu compliqué à comprendre et à anticiper pour les communes vers un système plus clair et sans doute plus équitable entre les communes.

Ainsi, les communes payaient une adhésion annuelle à l'ADu (0,40 € par an et par habitant) et une subvention selon leur demande d'intervention de l'Agence.

Désormais, les communes ne paieront qu'une adhésion annuelle portée à 1 € par an et par habitant pour devenir membre et pour pouvoir solliciter l'Agence sur toute mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage.

Ainsi, il conviendrait de réserver une ligne budgétaire en 2011 pour une cotisation à l'ADu de 740 € (correspondant à 740 habitants population totale au 01.01.2011).

## Projet d'aménagement des Chenevières :

La Commune est propriétaire du terrain rue de Brognard d'une superficie de 10 343 m2. Diverses contraintes sont liées au terrain (puits, zone non aedificandi ...) La proposition de NEOLIA se porte à 112 827 € pour environ 13 terrains à bâtir.

L'offre de FRANCELOT est de 130 000 €. Nous attendons la proposition de la SEDD. Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il conviendrait de lancer un appel à projet selon un cahier des charges pour ce futur lotissement.

#### Permanences aux élections cantonales :

Les conseillers municipaux complètent les tableaux des permanences pour les élections cantonales fixées les 20 et 27 mars.

#### Choix du feu d'artifice :

Après étude, Le Conseil Municipal fait le même choix que l'an passé pour le feu d'artifice du 13 juillet.

## Réunion de quartier :

Les administrés domiciliés (chemin des Tourtelots, chemin des Cerisiers, chemin du Citoyen et chemin du Clair Soleil) sont invités à la réunion de quartier qui se déroulera samedi 19 mars à 9 h à la Maison Pour Tous.

# Nettoyage du village :

La Municipalité organise le samedi 26 mars une opération de nettoyage des rues et chemins du village. Le rendez vous est fixé à 8 h 30 devant la Mairie.

#### Mise aux normes arrêt de bus :

Les travaux de mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes handicapées des arrêts de bus rue de Trévenans / chemin de la Ferme et rue de la Source vont commencés sous 15 jours

#### **Cantine RPI:**

La commune de Nommay nous facture le repas à 6,32 € à compter du 01/01/2011 soit 1,5 % d'augmentation.

#### **Opération Brioches:**

La vente de brioches au profit de l'ADAPEI se déroulera le vendredi 15 avril. Nous invitons petits et grands à venir rejoindre l'équipe de bénévoles.

# Rapport de la réunion avec Pierre MOSCOVICI:

La réunion du 4 février portait essentiellement sur l'avancement du dossier des entrées de village ; la priorité est donnée côté Trévenans et sur la pose de panneaux

acoustiques au niveau du FEEDER pour assurer la continuité du merlon anti-bruit côté Brognard ; mais qui financerait ?

# Compte rendu des commissions :

Tableau mis à jour le 28/02

# **Remerciements:**

Séverine remercie le Conseil Municipal à la suite du décès de son papa.

Séance levée à 21 h 55

Le Maire, Luc SOMMER